

Groupe de travail : « Evaluation du risque associé à un allègement du feed ban »

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations scientifiques nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire. Ses avis sont rendus publics.

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

■ Contexte :

Une des propositions de la deuxième feuille de route européenne sur les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) est d'autoriser les protéines animales transformées (PAT) de volailles pour l'alimentation des porcs et les protéines animales transformées de porcs pour l'alimentation des volailles. Le projet de texte de la Commission prévoit aussi l'utilisation des PAT d'insectes pour les porcs et les volailles. Les discussions entre Etats membres sur ces propositions sont actuellement en cours au plan européen.

L'Agence avait été saisie plusieurs fois par le passé sur les PAT de volailles et de porcs. Son dernier Avis date de 2011. L'Agence concluait alors que « Les garanties nécessaires à la prévention de risques associés à l'utilisation des PAT dans l'alimentation des porcs et des volailles n'étaient pas toutes réunies (Anses 2011).

En outre, l'Anses avait rendu, en février 2015, un avis relatif à la valorisation des insectes dans l'alimentation et à l'état des lieux des connaissances scientifiques sur les risques sanitaires en lien avec la consommation des insectes (Anses 2015).

Compte tenu de l'actualité européenne, l'Agence a été saisie par la Direction générale de l'alimentation (DGAL) d'une demande d'actualisation de ses avis sur l'allègement du « feed ban » et l'introduction des PAT d'insectes dans l'alimentation de certains animaux.

■ Rôle et missions :

L'instruction de cette saisine sera conduite par un groupe de travail coordonné par l'Anses et rattaché au Comité d'Expert Scientifique (CES) Alimentation animale. Le groupe de travail aura pour objectif :

- 1) de mettre à jour l'avis de l'Anses de 2011 sur l'utilisation possible des PAT de porcs pour les volailles et de PAT de volailles pour les porcs, en prenant en compte les premiers travaux d'expertise réalisés à l'Agence au cours du dernier trimestre 2020.
- 2) d'étendre l'expertise à l'utilisation des PAT d'insectes pour les porcs et les volailles, en prenant en compte l'avis de l'EFSA du 5 octobre 2015 (EFSA 2015), et l'avis de l'Anses du 12 février 2015 (Anses 2015). Il a été précisé que la question était posée dans le cadre de la réglementation actuelle sur les substrats autorisés pour l'élevage d'insectes destinés à l'alimentation animale.

■ Composition et fonctionnement :

Le GT sera composé d'une dizaine d'experts nommés intuitu personae, par décision du directeur général de l'Anses. Les compétences spécifiques souhaitées figurent dans la fiche « compétences recherchées ».

Le GT se réunira une à deux fois par mois et les réunions se dérouleront par téléconférence tant qu'il y aura des restrictions liées à la pandémie de Covid 19.

Chaque expert contribuera aux travaux d'expertise collective par une participation active aux réunions et aux discussions, la contribution à la rédaction du rapport et une relecture critique des documents. Le mandat du GT est de 6 mois.

Avis évoqués :

Anses. 2011. "Avis relatif relatif à l'évaluation du risque sanitaire lié à l'introduction des protéines animales transformées dans l'alimentation de certains animaux de rente en date du 25 octobre 2011 (saisine n°2011-SA-0014)."

Anses. 2015. "Avis relatif à « la valorisation des insectes dans l'alimentation et l'état des lieux des connaissances scientifiques sur les risques sanitaires en lien avec la consommation des insectes » en date du 12 février 2015 (saisine n°2014-SA-1053)."

EFSA. 2015. " EFSA Scientific Committee ; Scientific opinion : Risk profile related to production and consumption of insects as food and feed EFSA Scientific Committee." doi: doi:10.2903/j.efsa.2015.4257.